

La géographie

Autor(en): **Dévaud, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **66 (1937)**

Heft 1

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040926>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

liront avec fruit le très spirituel entretien de M. Georges Duhamel dans son ouvrage *Discours aux nuages* auquel sont empruntées nombre de remarques faites ici, ainsi que le livre de M. Baudry de Saunier, intitulé *Gaietés et tristesses de la Grammaire de l'Académie*. M. Baudry de Saunier, écrivain précis, aimant et connaissant sa langue, manie l'ironie en grand maître, et son livre, fertile en enseignements, vous instruira en vous divertissant.

A. B.

LA GÉOGRAPHIE

Quoi de plus réel, pour les êtres alourdis d'un corps que nous sommes, que cette terre où s'appuient nos pieds, qui nous lie à elle si bien et si totalement que nos cadavres y rentreront bientôt et se confondront avec elle. Ce qu'il y a de plus spirituel en nous, notre âme, ne peut rien connaître qu'en partant des choses terrestres et sensibles, avec lesquelles elle entre en contact par des organes animés, mais eux-mêmes matière. Cette terre est le lieu où nous accomplissons nos tâches temporelles, souvent toutes terrestres elles-mêmes, celles du labour manuel, mais selon une intention et dans un sens qui les divinise et nous conduit, par le chemin de notre existence terrestre, à notre fin, qui est située au delà.

Ce que c'est que cette terre à laquelle nos enfants sont rivés, où ils auront à grandir, d'où ils tireront leur pain, où ils auront à faire leur salut, où leur dépouille mortelle reposera jusqu'au jour de la résurrection, voilà du réel qu'il faut expliquer aux grands élèves du cours supérieur : la terre, lieu du travail et du salut, et, sur la terre, ce pays de Fribourg en Suisse, et, dans ce canton, leur village, point minuscule, mais qui est le leur, qui est le point où Dieu les a fixés pour qu'ils y remplissent leur tâche d'homme et de chrétien à l'égard de toute l'humanité.

Ce coin de terre, les enfants le connaissent depuis que leurs yeux se sont ouverts, depuis que leurs pieds impatients l'ont parcouru en tous sens, dans la chambre maternelle, autour de la maison, dans les prairies, les champs, les bois et sur les chemins qui les unissent au village, dès avant l'école, hors de l'école. Ils le connaissent même très bien, mais ils ne se le sont pas expliqué.

Voici qu'ils sont venus à l'école ; ils ont appris à lire. Leur livre de lecture du degré inférieur leur a fait observer et comprendre un peu le lieu natal et ses alentours. Celui du degré moyen leur a parlé de la région, du pays, qui est pour nous d'abord le canton.

Irons-nous plus loin, au cours moyen ? Oui, un peu, mais peu, et sans manuel, mais avec une carte. Car il faut apprendre à lire une carte, à ce cours, d'une lecture élémentaire. Comme on ne saurait apprendre à lire une carte sans apprendre ce qu'elle représente, les leçons du cours moyen fourniront les données essentielles, le fondement sur lequel s'appuyent les leçons systématiques du cours supérieur. On doit se déclarer satisfait, si le cours moyen se termine sur cet acquêt capital : l'élève sait se débrouiller dans l'interprétation des signes courants d'une carte et les rapporter par l'intelligence et l'imagination à une réalité existant quelque part.

Et, parce que cet exercice de lecture et d'interprétation s'opère sur la carte du canton d'abord et principalement, l'élève s'exerce, par observation sur le terrain et dans le champ visuel, à interpréter les signes de la grande et lisible carte qui est le dernier cadeau de Georges Python à nos écoles primaires.

Quel serait donc le programme des leçons préparatoires à la géographie, nécessaires et suffisantes au cours moyen ? Puisque la plupart des écoliers restent, me dit-on, trois ans au cours moyen, voici ce que je propose à nos instituteurs fribourgeois :

Programme du cours moyen

Chaque année. — Les points cardinaux. — Les limites de l'arrondissement scolaire, de la paroisse, de la commune. — Ce que c'est qu'une limite. (Ce programme-là est en somme celui du cours inférieur, qu'on répète rapidement.) — Limites du canton. — Ce que c'est qu'une frontière. — Les frontières de la Suisse.

PLAN I. — 1. Etude de l'hydrographie du lieu. Partir du climat, des saisons ; pluie, neige et fonte des neiges ; ruissellement, érosion, alluvionnement. — La source, le ruisseau, la rivière, cours, débit des eaux voisines du village aux diverses saisons ; dénudation des rives, des versants, infléchissement du cours, bas-fonds, charriages. — Les affluents et les confluents. — Passer à la notion de vallée, de hauteur, de plaine. — Le régime des eaux de la localité, ruisseaux et rivières, étangs, lacs, marais. — Transformation par l'homme du régime des eaux : captation, drainage, correction ou détournement d'un cours d'eau. Canaux.

2. Etude de l'hydrographie élémentaire du canton : la Sarine et l'Aar ; la Broye et les lacs de Morat, de Neuchâtel et de Bienne ; la Veveyse et le lac Léman ; le Lac Noir et la Singine. — Les rivières du district ou des environs du village. Apprendre à lire et à retrouver sur la carte les signes hydrographiques.

3. Aperçu rudimentaire sur l'hydrographie de la Suisse, soit le Rhin, le Rhône, l'Inn, le Tessin ; l'Aar, la Reuss, la Linth-Limmat, la Thur. — Les principaux lacs. — Savoir reconnaître sur la carte de la Suisse les signes hydrographiques.

PLAN II. — 1. Etude du relief du lieu. Partir de l'école ou de l'église ; déterminer le point le plus bas, le point le plus élevé, des points intermédiaires facilement repérables. Les différences de niveau en mètres ; l'altitude, la cote. — Différences de température, d'humidité, de culture, observables aux diverses altitudes de la localité. — Les accidents de terrain ; les modifications apportées par l'homme au relief naturel : terrassements, tranchées, nivellements, etc. — Nature du sol du lieu (sable, argile, marne, roches, etc.) Prés, champs, forêts (boisement et déboisement). — Carrières et gravières, terrains improductifs. — Cultures et productions du sol.

2. Etude élémentaire du relief du canton : la région des collines, la région des montagnes. — Les chaînes de montagnes et les vallées principales : Sarine, Jogne, Singine, Veveyse. Quelques sommets ; leur altitude. — Les principales chaînes de collines et les vallées qu'elles enserrent : Sarine, Glâne, Gérine, Broye, Singine. — Productions principales de la région montagneuse, de la région des collines. Accoutumer l'œil à imaginer visuellement le relief à l'aide de la différence des teintes qui l'exprime.

3. Aperçu rudimentaire sur le relief de la Suisse, soit les trois régions des Alpes, des collines, du Jura. Retenir les chaînes qui rayonnent autour du massif

du St-Gothard, des grandes vallées : Rhin et Rhône, Inn, Tessin, Aar, Reuss, Linth-Limmat, Thur. — Différences de climat, de culture, de genre de vie entre la région des Alpes et celle des collines.

PLAN III. — 1. La distribution des maisons du lieu en fermes isolées, hameaux, communes, dans la paroisse ; moyens de communication qui les relient entre eux, qui relient la commune ou la paroisse avec les agglomérations circonvoisines, avec le marché le plus proche, le chef-lieu du district, la capitale du canton. — Poste, télégraphe, téléphone, station de chemin de fer. — Les maisons principales, église et cimetière, école, hôtel de ville ou maison de commune, auberges, monuments. — Rues, places, carrefours. — Ateliers, usines. — Nombre des habitants, confessions religieuses, langues, métiers et professions.

2. La géographie politique du canton, en partant du district où se trouve la localité, étudiée sur la carte en lisant les signes conventionnels qui l'expriment, par recherche et découverte plutôt que systématiquement. — Apprendre à trouver et montrer les districts, leur chef-lieu, trois ou quatre localités qui peuvent servir de points de repère pour situer les autres. — Les voies principales de communication ; la raison d'être des tunnels, des viaducs, des ponts.

3. Les éléments fondamentaux de la géographie politique de la Suisse, soit les cantons avec leurs capitales.

Les éléments de la science géographique s'apprennent, ai-je besoin de le répéter, sur le terrain, soit par des leçons en plein air, soit par des tâches d'observation. Le réel est étudié directement, autant que faire se peut ; on fait connaître les signes conventionnels qui le représentent ; on les inscrit sur la table noire posée à plat d'abord et bien orientée, puis sur papier robuste, au gros crayon de couleur. Le papier a l'avantage de pouvoir être conservé longtemps et d'être complété au cours de l'enseignement de l'année scolaire entière. Des leçons ont été faites sur une vaste carte tracée au moyen d'une canne pointue dans la cour ou sur le lieu même qui servait d'observatoire. Encore que je ne me propose pas d'exposer une méthodologie de l'enseignement de la géographie, j'ose en rappeler les éléments aux étourdis qui auraient pu les oublier.

On a coutume d'étudier au cours moyen le canton de Fribourg en entier ; le cours supérieur est réservé à la Suisse, à l'Europe, aux quatre autres parties du monde. J'estime cette pratique condamnable. L'élève doit connaître son pays, et très bien, en quittant l'école primaire, or ce pays est pour nous d'abord le canton. Il n'est capable de le comprendre comme il le doit qu'au cours supérieur. En ne le faisant connaître, et combien superficiellement ! qu'au cours moyen, en exigeant qu'il porte son effort d'attention et ses affections adolescentes sur la Suisse exclusivement, au cours supérieur, ce sont de futurs centralisateurs aux yeux dévotement tournés vers Berne que forment nos classes dans une inconscience coupable. Que l'écolier apprenne de la géographie de son canton les éléments essentiels et faciles en même temps qu'il se familiarise avec la carte et ses signes, c'est suffisant à cet âge. Mais il faut qu'il reprenne ces notions au cours supérieur, les étende, les affermisse, les pénètre mieux ; il faut qu'il aborde chaque année la géographie de la Suisse et d'ailleurs en partant de son canton et qu'il l'étudie par rapport à son canton, car il n'est Suisse que parce qu'il est Fribourgeois. De ce réel enfin, qui est son pays, il faut qu'il s'en explique la structure superficielle, la valeur économique, assurément, mais aussi la mission et la raison d'être dans la Confédération helvétique, l'Europe et le monde ; il n'est nul coin de terre, si étroit et si pauvre qu'il soit, auquel la Providence n'ait assigné quelque rôle dans l'ensemble des faits naturels et humains.

(A suivre.)

E. DÉVAUD.